

# PROGRAMME D'ART MURAL 2025

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

**Dates limites pour le dépôt :**

**Volet 2 : 18 février 2025 à midi.**

**Volet 1 : 11 mars 2025 à midi.**

Nom de l'organisme sans but lucratif: \_\_\_\_\_

Volet : \_\_\_\_\_

Arrondissement : \_\_\_\_\_

Nom du projet : \_\_\_\_\_

# Programme d'art mural

## Appel de projets 2025

### Formulaire – volets 1 et 2

IMPORTANT : Les exigences, les critères d'admissibilité ainsi que les explications concernant ce formulaire se trouvent dans le document d'appel de projets, disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/murales](http://www.ville.montreal.qc.ca/murales)

Les organismes demandeurs sont invités à en prendre connaissance afin de s'assurer de déposer une demande complète et conforme. **Il est important de compléter toutes les sections du formulaire.**

Le formulaire est conçu pour utilisation avec le logiciel gratuit Adobe Acrobat Reader DC. Pour les utilisateurs de produits Apple ou Outlook, vous devez télécharger le formulaire et le remplir avec le logiciel Acrobat Reader DC adapté à votre système d'exploitation. L'utilisation des fonctions "Aperçu", souvent activées par défaut, peut endommager le contenu de votre formulaire et entraîner des pertes d'information. Le logiciel peut être téléchargé au <https://get.adobe.com/fr/reader/otherversions/>.

#### Préambule – Choix du volet dans le cadre du programme

Volet 1 : Murale de grande visibilité

Volet 2 : Murale de quartier

Si jury du volet 2 identifie le projet comme une murale de grande visibilité (volet 1), j'autorise que celui-ci soit transféré pour évaluation au volet 1.

#### Section 1 – Présentation de l'organisme sans but lucratif

Nom de l'organisme			
Adresse			
Représentant-e (signataire) (Prénom, Nom et Titre)			
Téléphone		Courriel	
Responsable du projet			
Téléphone		Courriel	
Numéro de compte TPS			Numéro de TVQ
Numéro d'inscription d'organisme de charité, si applicable			

<b>Description de l'organisme</b> (mission et activités régulières en lien avec les objectifs du Programme)			
Années d'expérience en art mural		Nombre de projets d'art mural	

**Section 2 – Présentation de l’artiste ou du collectif**

*Au volet 1, un [formulaire d'auto-identification](#) doit être rempli par l'artiste. Pour un collectif, chaque membre doit le remplir. Le formulaire et son contenu ne seront pas divulgués au jury.*

**Volet 1** : le projet est-il réalisé par un-e muraliste du Québec sous-représenté-e au volet 1 tel que précisé en page 6 de l'appel de projets (l'information doit être cochée avec l'accord de l'artiste) ? OUI N/A

Nom de l’artiste ou du collectif *			
Artiste principal			
Téléphone		courriel	
Site web de l'artiste			
Équipe de réalisation et mentor (s'il y a lieu)			
Autres tâches de l'artiste que la production de l’œuvre (s'il y a lieu)			
Années d’expérience en art mural		Nombre de projets d’art mural	
Démarche(s) artistique(s)			

*\*Le curriculum vitae, une courte biographie et un portfolio de l'artiste sont à joindre au dossier.*

**\* Section 3 – Présentation du projet**

*\*Référez-vous aux « Instructions relatives au formulaire » dans le document d'appel de projets.*

<b>Titre du projet</b>			
Description de la naissance du projet, le contexte de votre initiative. Description de la visibilité de l’œuvre et de l'achalandage du lieu.			
Description de l’œuvre envisagée et comment le concept artistique se matérialisera dans le rendu de l’œuvre (thématique(s), éléments représentés, effets, travail des couleurs, etc.) - vous référer au guide en point 8 de l'appel de projets. Pour le volet 1, description de l'intégration de l'oeuvre avec son environnement immédiat et l'intégration prévue au mur selon ses particularités architecturales.			
Arrondissement visé			
Adresse du mur (ou des murs visés si volet 2). Intersection			
Nombre de murales à réaliser			
Surface estimée du mur (pi2)		Surface estimée de la murale (pi2)	
Caractéristiques du mur ou secteur visé (état, présence de graffitis ou d'une murale, enjeux, etc.)			

Plans et photos du mur ou secteur visé



### Section 3 – Présentation du projet (suite)

Adéquation du projet avec son contexte (sur le plan du territoire, local et culturel) <i>Référez-vous aux critères d'évaluation pour vous guider dans votre réponse.</i>	
<b>Partenaires et leur rôle dans le projet</b> (commanditaire, service, médiation, etc.)	
<b>Description du projet de médiation culturelle et mobilisation de la communauté</b> (activités, participation de la communauté, mentorat, etc.) <u>À distinguer des activités de promotion.</u>	
Estimation du nombre de personnes rejointes directement (participant-es) :	
Estimation du nombre de personnes rejointes indirectement (rayonnement de la murale) :	
Précisions (citoyens, entreprises et organismes joints)	
<b>Nombre total d'activités prévues</b>	

<b>Mesures de préservation de la murale</b>			
Préparation du mur (précisez si des produits écoresponsables sont envisagés)			
Pose d'enduit anti-graffiti		Retouches de l'artiste ou autorisation de retouche	
Mesures de suivi prévues			

### Section 3 – Présentation du projet (suite)

#### Objectifs mesurables visés par le projet, répondant aux objectifs du Programme d'art mural

Identifiez à quels objectifs du Programme d'art mural vous répondrez par votre projet (plusieurs réponses possibles) et précisez comment.	<b>Actions prévues et mesurables pour l'atteinte de ces objectifs</b> <i>Exemples : Production d'une murale, collaboration avec deux muralistes, trois activités de mobilisation / deux activités de médiation avec la population, première murale dans le quartier, nouvelle murale de cet artiste à Montréal ou dans l'arrondissement, etc.</i>
<p>Embellir le paysage urbain par l'art</p> <p>Soutenir et mettre en valeur la création artistique</p> <p>Favoriser l'inclusion et la mobilisation des citoyen·nes, des entreprises et des organismes dans l'amélioration de leur milieu de vie</p> <p>Prévenir le vandalisme</p> <p>Faciliter et favoriser un accès équitable à l'art dans l'ensemble des quartiers montréalais</p> <p>Augmenter les sentiments de fierté et d'appartenance à la Ville</p> <p>Enrichir le patrimoine artistique public</p>	

### Section 4 – Échéancier

L'organisme doit considérer l'échéancier indiqué au document « Appel de projets » et inclure notamment la date prévue de l'envoi de la maquette pour validation préalablement à la réalisation de la murale.

<b>Activités</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>

Montage financier et budget prévisionnel		A remplir	A remplir
	Précisez la source des revenus	Revenus confirmés	Revenus anticipés
Contributions financières			
	Programme d'art mural		
	Arrondissement :		
<b>(A) Total contributions</b>			
Revenus autonomes			
	<b>(B) Total revenus autonomes</b>		

<b>(C) TOTAL DES REVENUS (A+B)</b>		
------------------------------------	--	--

Nature des dépenses	Dépenses	A remplir par le demandeur								
		Contribution PAM	Contribution demandeur	Contribution arrondissement	Contribution propriétaire	Contribution	Contribution	Contribution		
<b>Honoraires artistiques et droits d'auteur</b> <small>Ex: honoraire de l'artiste principal, de l'équipe de réalisation, per diem, etc. Le montant destiné à l'artiste pour ses droits d'auteur peut être forfaitaire.</small>										
<b>(D) Total Honoraires artistiques</b>										%
<b>Frais d'opération</b> <small>Ex: Achat de matériel et location d'équipements, transport, entreposage, coordination du chantier, etc.</small>										
<b>(E) Total frais d'opération</b>										%
<b>Implication de la communauté / médiation culturelle</b> <small>Ex: Coordination d'activités avec le milieu, conception et animation d'activités, frais associés au matériel</small>										
<b>(F) Total implication et médiation</b>										%
<b>Communication et publicité</b> <small>Ex: Graphisme, médias sociaux, impression, inauguration, etc. Tous les outils de communication visant la promotion du projet ou associés à l'inauguration doivent être comptabilisés dans cette section.</small>										
<b>(G) Total communication et publicité</b>										%
<b>Frais d'administration (10%)</b> <small>Ex: Locaux, téléphonie, papeterie, assurances, gestion, du projet, etc. *Inclut les frais associés à un tiers si la réalisation est sous-traitée.</small>										
<b>(H) Total frais d'administration</b>										%
<b>(J) BUDGET RÉALISATION - TOTAL DÉPENSES (D+E+F+G+H+I)</b>										

<b>Imprévus</b> Maximum de 7% au volet 1 Maximum de 10% au volet 2										%
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

<b>Entretien de la murale sur 5 ans</b> (maximum 10%)										%
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

<b>BUDGET GLOBAL</b>		
----------------------	--	--

Contribution du Programme d'art mural au projet global  %

Commentaires additionnels :

Signature de la personne autorisée : \_\_\_\_\_

## Section 6 – Signature

Après avoir pris connaissance du Programme de soutien financier – Programme d’art mural, nous certifions que les renseignements et documents fournis à l’appui de notre demande de soutien financier sont exacts et complets.

Nous nous engageons à respecter toutes les obligations contenues au présent programme et à la convention advenant l’acceptation par le comité exécutif de la Ville de Montréal, le cas échéant, de notre demande de soutien financier. Nous certifions également que nous utiliserons la contribution financière de la Ville exclusivement aux fins prévues de la réalisation du projet.

Signataire de la demande		
Nom		Fonction
Date		Signature

## Section 7 – Pièces à joindre (en cliquant sur les trombones)

**IMPORTANT – Pour l’admissibilité de votre projet aux volets 1 et 2, vous devez fournir les documents suivants :**

Une copie des lettres patentes de l’organisme

Une copie de la résolution du CA désignant la personne habilitée à signer la convention avec la Ville de Montréal (« responsable de l’organisme », en page 1 section 1 du formulaire)

Une copie des règlements généraux de l’organisme

La liste des membres du conseil d’administration, avec leur titre professionnel

Le dossier de l’artiste, du muraliste ou du collectif (CV, courte biographie, démarche artistique, portfolio (images) d’un maximum de 10 œuvres pour le volet 1 et de 5 œuvres pour le volet 2).

La lettre d’appui de l’arrondissement (pour tous les arrondissements, incluant Ville-Marie)

La lettre d’intention des partenaires (financiers et autres partenaires du projet mentionnés au formulaire)

Un portfolio de l’organisme (maximum de 10 œuvres)

Lettre ou entente du propriétaire du mur, incluant une autorisation d’accès aux représentants de la Ville (Au volet 2, lettre du ou des propriétaires des murs envisagés)

**Pour tous les projets du volet 1 – Murales de grande visibilité, vous devez fournir également:**

Entente avec l’artiste, incluant les clauses obligatoires demandées

Formulaire d’auto-identification rempli par l’artiste muraliste\*

**Si vous éprouvez des difficultés à intégrer certaines pièces, celles-ci peuvent être envoyées séparément avec le formulaire, en format pdf.**

**ENVOYER VOTRE FORMULAIRE**

Envoyer le formulaire à l’adresse [artmural@montreal.ca](mailto:artmural@montreal.ca)

**IMPORTANT : Il est obligatoire d’INDIQUER LE VOLET pour lequel le dossier est envoyé dans l’objet du courriel.**